

Préserver notre régime par répartition

➤ **A l'occasion de la grande Convention du 25 mai, Le Mouvement Populaire a réaffirmé son attachement au régime par répartition au nom de la solidarité nationale et intergénérationnelle.**

Il est de notre responsabilité de penser à l'intérêt général, de ne pas laisser les citoyens seuls face à leur retraite et d'avoir le courage de réformer car ce n'est pas à nos enfants de réformer à notre place.

Force est de constater que sur la réforme des retraites la responsabilité ne s'est située que d'un seul côté de l'échiquier : dans notre famille politique ! Réforme Balladur en 1993, Réforme Fillon en 2003, Réformes de 2007 et 2008 menées par Xavier Bertrand.

Comment financer nos retraites ?

Le Mouvement Populaire est contre :

➤ **la baisse des pensions** de retraite : le seul tabou pour le Mouvement Populaire

➤ **la hausse générale des cotisations**, qui serait contreproductive pour deux raisons :

→ Le problème qui se pose est d'abord démographique, il faut donc une réponse démographique

→ La France présente déjà un des taux de prélèvement sur le travail parmi les plus élevés d'Europe. Augmenter les cotisations aurait des conséquences négatives sur la croissance, sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat des Français.

Le Mouvement Populaire est pour:

➤ **le report de l'âge légal et de l'allongement de la durée de cotisation.** Le report de l'âge légal est la meilleure manière de rééquilibrer rapidement nos régimes de retraites tandis que l'allongement de la durée de cotisation permet d'en assurer l'équilibre sur le plus long terme.

Toutefois, pour que la réforme soit efficace, il est important que le relèvement de l'âge légal s'accompagne d'efforts pour relever l'âge effectif, réel de départ à la retraite. Avec 39% seulement de seniors en emploi, la France est quasiment le plus mauvais élève des pays européens (44,7 % en moyenne) en la matière.

Grâce à l'action du Gouvernement, le taux d'emploi des seniors a progressé et, ce, malgré la crise.

Pour aller plus loin, l'UMP propose :

→ d'étudier le coût d'exonérations de charges pour l'employeur et les seniors qui choisissent de continuer à travailler alors qu'ils pourraient faire valoir leur droit à la retraite : doivent-ils par exemple continuer à cotiser pour l'assurance-chômage alors qu'en cas de départ de l'entreprise ils seront directement à la retraite ?

→ de développer le temps partiel en fin de carrière et de réfléchir à sa bonification en termes de salaire.

→ de réfléchir aux moyens de développer le tutorat qui est un véritable succès dans les entreprises où il est expérimenté.



ARGUMENTAIRE

Les positions du Mouvement Populaire sur la réforme des retraites

➤ **Pour que la réforme soit juste, le Mouvement Populaire souhaite la prise en compte de la question de la pénibilité**

→ Il faut évidemment agir en amont pour améliorer les conditions de travail comme le fait le Gouvernement mais aussi favoriser la mobilité de ceux qui ont des fonctions pénibles lorsque c'est possible.

→ Il faut permettre à ces salariés de cesser le travail avant les autres pour profiter plus longuement de leur retraite.

→ Il faut encourager d'autres formes de compensations négociées par accord de branche : tutorat, aménagement de poste, développement du temps partiel...

Il est toutefois important d'être attentif à ne pas recréer de régimes spéciaux : il n'est pas possible de dire que tel métier ou telle branche sont pénibles par définition. Dans une entreprise de maçonnerie, le travail du contremaître n'a pas la même pénibilité que celui des ouvriers...

➤ **L'UMP souhaite que l'on étudie et chiffre l'homogénéisation des retraites du public et du privé.** Il est indispensable de connaître précisément les enjeux financiers des pistes que l'on suit : ce qui est le plus symbolique n'est pas forcément le plus efficace en termes de financement.

➤ **L'épargne-retraite, c'est possible et même souhaitable, mais seulement à titre de complément.**

Le Mouvement Populaire réfléchit aux moyens d'encourager les Français à recourir à l'épargne-retraite : rendre obligatoire l'ouverture d'un plan d'épargne-retraite collectif dans l'ensemble des entreprises ? Placer par défaut l'intéressement et la participation des salariés sur des plans d'épargne retraite collectifs ? Simplifier davantage le PERP et permettre aux titulaires de contrats d'assurance-vie de convertir leur capital en rentes ou de pouvoir effectuer des rachats partiels programmés qui leur garantiraient des montants versés régulièrement sans aliéner leur capital au profit de leur compagnie d'assurance ? etc...

➤ **Le Mouvement Populaire s'est enfin prononcé en faveur de la recherche de nouvelles sources de financement pour notre système telles que par exemple :**

→ une contribution des plus hauts revenus et du capital : contribution spéciale supplémentaire pour les bénéficiaires de stock-options et de retraites-chapeaux, taux de cotisation-retraite particulier pour les hauts revenus.

→ une augmentation des prélèvements sur les dividendes et plus values immobilières.

→ la mise en place d'une contribution spéciale sur tout ou partie des revenus financiers des entreprises.

Pour aller plus loin

➤ Le Mouvement Populaire encourage la mise à l'étude de l'idée des Jeunes Populaires qui ont proposé la **validation des trimestres des stagiaires**.

➤ L'UMP considère que la réforme doit **consolider les avantages familiaux accordés aux femmes**.

➤ Le Mouvement Populaire souhaite que soit étudiés les **avantages du passage à un régime par points** - comme pour la retraite complémentaire actuellement - **ou à un système de comptes notionnels**. Une telle réflexion ne peut être menée qu'en concertation et une telle réforme ne pourrait s'appliquer qu'à une date décidée en commun pour les nouveaux entrants sur le marché du travail.